

Le Cercle Stratégia

Petit-déjeuner débat du 19 décembre 2006

" QUELLE DÉFENSE POUR LA FRANCE ?"

Invité : **Louis GAUTIER**, Délégué National du parti Socialiste aux questions stratégiques

Introduction de Nicolas PILLIET, Directeur du Cercle STRATEGIA

Je voudrais en premier lieu remercier Madame Patricia ADAM, Députée du Finistère, qui nous reçoit aujourd'hui à l'Assemblée Nationale et qui, retenue tard hier soir dans sa circonscription, ne peut être parmi nous aujourd'hui. Je la remercie d'autant plus que c'est la dernière fois avant longtemps que nous nous réunissons ici puisque dans quelques jours d'importants travaux de rénovation vont commencer et qu'ils dureront près de dix huit mois.

Dans cinq mois à peu près jour pour jour, la France aura un nouveau Chef de l'Etat donc un nouveau Chef des Armées et, quoiqu'en dise par ailleurs la Constitution, un nouveau responsable de notre défense.

Or, on a beau chercher, il est difficile de trouver dans les programmes et déclarations des forces politiques qui soutiennent les candidats déjà connus des projets précis et construits concernant l'avenir de notre défense – l'exception, il est vrai des deux extrêmes, l'un proposant de jeter tout cela dans les poubelles de l'histoire au profit de la création d'une allocation étudiante et l'autre s'engageant, mais on ne sait comment, à doubler le budget de la défense !

Ce silence assourdissant sur un sujet qui, certes, à une époque où aucune menace directe ne semble peser sur notre pays, ne passionne pas les Français mais qui est sûrement la responsabilité la plus grave du Président de la République, a amené votre Cercle à décider d'organiser au cours des prochains mois une série de rencontres sur cette question simple mais fondamentale : Quelle défense pour la France ?

Je remercie Monsieur Louis GAUTIER qui, tant au Ministère de la Défense qu'à l'Hôtel Matignon a été étroitement associé pendant plusieurs années à notre politique de défense, d'avoir bien voulu accepter d'être notre premier invité sur ce thème.

Exposé de Louis GAUTIER, Délégué National du parti Socialiste aux questions stratégiques

Le France n'est pas très bien en point : son économie est affaiblie, son crédit international est diminué, le terme du contrat social et de la concorde civile apparaît même amoindri, dégradé. Le sens de l'Etat même, de l'intérêt général paraît avoir régressé. La situation appelle donc à un redressement, à un élan nouveau.

Les problématiques de défense se trouvent elles aussi bouleversées à la fois par la transformation très rapide de notre société et, bien sûr, par les évolutions du contexte géostratégique.

Notre politique de défense n'échappe donc pas à un réexamen alors même que depuis la fin de la guerre froide un considérable effort de réforme a été entrepris : la professionnalisation des armées, la réduction des effectifs, la réorganisation de notre dispositif de défense sur le territoire, la modernisation des équipements. Je reconnais d'ailleurs que, depuis cinq ans, les crédits qui ont été consacrés à la défense ont été importants, bénéficiant d'une priorité budgétaire relative.

Pourtant ce modèle d'armée, nous en avons tous conscience, est aujourd'hui inadapté. Il est à la fois exposé à la mise en cause de la planification des besoins militaires à l'horizon de 2015 et à une crise financière sur laquelle je reviendrai tout à l'heure.

Pour nous, à gauche, il s'agit de fixer des nouvelles orientations, de modifier le cap sans pourtant aller à la rupture, sans provoquer plus de rupture. Il s'agit davantage de susciter, y compris dans le domaine de la défense, une volonté d'avenir que de se placer dans une situation où il faudrait rompre à tout prix.

Rompre, cela signifierait quoi d'ailleurs ? La baisse de crédits militaires, l'intégration dans l'OTAN, la diminution de la dissuasion, l'engagement dans le projet anti-missiles américain ou encore, comme je l'ai récemment lu dans un rapport de l'UMP, l'adoption d'une doctrine d'intervention préventive couplée à une culture expéditionnaire plus marquée de nos armées ?

Le choix de la rupture ne me paraît ni raisonnable ni crédible. Il est même dangereux s'il s'agit d'épouser des logiques qui peuvent conduire à la régression, à l'alignement, ou à l'aventurisme pour notre défense. Il est

difficile de parler de rupture dans un univers dans lequel il faut aussi savoir ménager les acquis, les acquis de notre pays en matière de défense : avantages capacitaires, expertises technologiques, bases industrielles, savoir-faire militaire. Il faut aussi tenir compte des cycles longs qui s'imposent en matière de défense. La réalisation des objectifs de notre politique militaire s'inscrit nécessairement dans la durée :

- l'horizon de l'intégration européenne, nous y reviendrons tout à l'heure, est un horizon lointain, c'est la perspective d'une génération ;
- les cycles de la programmation des équipements sont aussi des cycles longs - pour certains grands équipements une trentaine d'années - ;
- et, cette logique du cycle long habite désormais, ce qu'on n'imaginait pas au début des années 90, la problématique des opérations extérieures : songeons par exemple que nos soldats sont déployés sur le théâtre balkanique depuis plus de 12 ans.

Par ailleurs, les grandes ruptures ont été, d'une certaine manière, accomplies sans heurts dans les dernières années, qu'il s'agisse de la rupture que constitue la professionnalisation, de la rupture que représente dans la doctrine le choix de la projection extérieure après la guerre du Golfe ou encore, même si ce constat demande à être développé et explicité, la fin du principe de l'« indépendance nationale » puisque pratiquement aucun de nos engagements extérieurs ne se fait sur une base strictement nationale. Par ailleurs, nous avons largement fait évoluer notre position à l'égard des nos deux communautés d'appartenance : l'Union Européenne et l'OTAN. **Ce qui est important c'est de consolider ces réformes, de clarifier nos options stratégiques, de hiérarchiser nos priorités en fonction des réalités de notre monde contemporain. Bref, de dégager complètement notre modèle d'armée des schémas anciens qui, en dépit des réformes accomplies, continuent de le brider.**

Sous la contrainte d'évolutions récentes, notamment celles défavorables de nos finances publiques, comment, pour y parvenir, retrouver des marges d'action et d'affirmation pour notre défense ? Comment redonner à la France une capacité d'initiative ?

Je pense que **la première tâche à accomplir est de l'ordre de la réflexion théorique et politique.** Il convient de redéfinir nos options stratégiques, les missions confiées à nos forces, d'autant que le référent actuel de notre politique de défense est un référent daté, qu'il s'agisse du Livre Blanc de 1994, qu'il s'agisse du modèle d'armée 2015 lui-même défini il y a longtemps.

Le deuxième point, à partir de ce travail de réflexion sur les options stratégiques et sur les missions des armées, **est le réaménagement pratique de notre modèle d'armée.** Il faut repenser les contrats opérationnels, les formats et réexaminer les processus de décision.

Le troisième est évidemment d'établir ce que signifie pour nous la défense européenne et ce que nous en attendons. En effet, la défense européenne est définie de manière assez confuse, à la fois comme un horizon, comme une dimension et comme un cadre d'action. Sans terme ni contenu précis, la perspective d'une intégration progressive des défenses européennes reste floue, ses échéances incertaines. En outre, le projet refuse de choisir entre une dimension globale de la PESC ou simplement partielle. Enfin, on n'a toujours pas tranché entre diverses hypothèses de la défense européenne par rapport à l'OTAN. S'agit-il d'un cadre d'action absolument conjoint, d'un cadre complémentaire ou d'un cadre possiblement alternatif ?

-1- On n'échappe pas, me semble-t-il d'abord, **à une réflexion d'ensemble sur la doctrine.** Si, à ce stade en tout cas, on reprend par habitude les catégories qui servent traditionnellement à penser les missions des armées : la dissuasion, la projection, la protection et la prévention, celles-ci demandent à être revisitées. Et pour cela, **l'élaboration d'un nouveau livre blanc s'impose.**

Il faudra prendre le temps de rédiger ce livre blanc. C'est un travail qui ne doit pas être bâclé. Il faut pouvoir associer à cette rédaction les chercheurs et universitaires, les états-majors, bien évidemment, ménager le temps de véritables discussions au Parlement. Ce livre blanc doit être un acte fondateur et un travail prospectif à quinze ans.

Cet exercice doit déboucher sur une redéfinition des fonctions stratégiques défensives : la dissuasion et la protection et des fonctions offensives qu'il s'agisse de la projection ou de la prévention. Surtout, il devra préciser dans quel cadre ces fonctions doivent être assumées, cadre national, cadre européen, Alliance Atlantique.

Commençons par **la dissuasion.**

Evidemment dans ce domaine les évolutions sont considérables. Les armes nucléaires sont moins qu'avant les éléments pertinents d'un équilibre international global. Elles sont inopérantes comme élément de gesticulation dans les crises. Elles demeurent des éléments de souveraineté difficilement transférables ou délocalisables. Avec la prolifération, elles deviennent en revanche des armes de la compétition régionale entraînant des déséquilibres régionaux possibles et dangereux. Dans cette compétition pour l'hégémonie ou pour contrer l'hégémonie supposée de rivaux, elles redeviennent des armes du dimensionnement et l'affirmation de la puissance ; problématique que l'on croyait dépassée à la fin de la guerre froide. Les armes nucléaires sont, en outre, recherchées parce que ce sont des armes d'interdiction stratégiques. Pour les nouveaux détenteurs ou ceux qui aspirent à le devenir, ces armes visent

à empêcher les actions militaires extérieures de grands pays n'appartenant directement pas aux sphères régionales concernées. Il s'agit de faire obstacles aux risques d'ingérence militaire et aux opérations extérieures du type de celles conduites dans les dernières années en faveur du droit international ou du maintien de la paix.

Sur fond de prolifération régionale - il suffit de voir les réactions du Japon ou les réactions dans un certain nombre de pays du Golfe aux menaces irakiennes ou coréennes – nous sommes donc entrés, non dans le monde post-nucléaire rêvé à la fin de la guerre froide mais dans un nouveau monde nucléaire. Dans ces conditions, je vois mal notre pays baisser la garde.

Je vois mal la France revenir à la politique, menée entre 90 à 97, de désarmement unilatéral. Si des mesures de désarmement nucléaire sont toujours envisageables, encore faudrait-il, cette fois, en obtenir un bénéfice de sécurité en retour, ce qui impliquerait de relancer au préalable des négociations multilatérales très mal en point. **Sous ces auspices, la dissuasion reste, pour notre pays, une assurance vie, un moyen indispensable pour garantir sa sécurité.**

Concernant les adaptations récentes de notre doctrine de dissuasion, il faut dissiper des malentendus. Fondamentalement, le nucléaire est inadapté à la dissuasion de la menace terroriste. Le Président de la République a fait un certain nombre de déclarations qui ont été par la suite corrigées ou atténuées. Je crois qu'il est important de dire clairement les choses. La dissuasion nucléaire s'inscrit dans une dialectique entre Etats et seulement à l'égard de ceux pouvant menacer nos intérêts vitaux. Au travers nos deux composantes, nous avons des équipements qui permettent d'assurer une plus grande flexibilité de notre dissuasion. La portée de nos missiles a été accrue et leur mode de programmation assure désormais plus de versatilité. Je crois qu'il est important de conserver cette souplesse et de veiller à la réalité de notre posture "tous azimuts". **Aujourd'hui les risques de la prolifération appellent une réflexion sur l'adéquation des outils à la réalisation des objectifs. Ils appellent de même une réflexion sur la crédibilité de nos armes et les scénarii de frappe d'avertissement ou d'interdiction. Mais il est aussi important de rappeler que nos options doctrinales et technologiques ne doivent pas entraîner un dévissage des armes nucléaires vers des stratégies de bataille.**

En ce qui concerne **la projection**.

A la suite de la Guerre du Golfe de 91, la posture militaire de la France, comme vous le savez, a radicalement changé et **la priorité a été donnée à l'action extérieure. Cette priorité n'a pas lieu d'être dévaluée mais doit être relativisée.** Il faut quand même s'interroger sur la place de la projection dans notre modèle d'armée à la lumière de l'évolution des menaces, au regard de la perception des risques après le 11 septembre et des conflits qui suivirent. Je pense que la priorité donnée à la projection a eu exagérément tendance à reléguer les missions de prévention et de protection au seul profit de l'action extérieure. Par ailleurs, en raison de l'Irak, il est évidemment impératif de réaffirmer que **nos engagements extérieurs doivent respecter une approche s'appuyant sur la légalité juridique et sur la légitimité des décisions qui sont prises.** Pour la France, cela implique d'œuvrer en faveur d'un meilleur fonctionnement du Conseil de Sécurité. Cela implique aussi une réflexion de fond sur le cadre de légitimité que constitue pour nos actions extérieures le conseil européen et toutes les discussions au sein des instances de l'Union Européenne.

Pouvons-nous espérer de réaliser, par un approfondissement des discussions à l'intérieur du Conseil européen, une unité préalable des points de vue, pour faire en sorte qu'un accord collectif entre Européens sur les opérations extérieures soit obtenu avant les décisions du Conseil de Sécurité de l'ONU et avant toute discussion à l'OTAN ? La manière dont a été discutée la mise sur pied de la FINUL 2 pour le Liban cet été montre que des progrès importants doivent être effectués sur ce point essentiel de la crédibilité internationale de l'Europe. Les Européens sont trop souvent incapables d'accorder leurs violons en matière de sécurité collective et de maintien de la paix.

Par ailleurs, **la France a des forces réparties dans de nombreuses zones d'intervention, de l'Afghanistan à la Côte d'Ivoire. Nous ne voyons pas aujourd'hui d'issues politiques à la plupart de ces crises, d'où l'impression d'un enlèvement** de nos forces, d'où la crainte aussi d'un retournement possible de l'opinion lié à cet enlèvement. Je pense que, **très rapidement après son élection, la future Présidente de la République (ou le futur Chef de l'Etat) sera amenée à se pencher sur ces opérations.** Il conviendra d'abord de faire le diagnostic sur l'ampleur et les finalités de nos dispositifs pour chaque théâtre de déploiement ou de pré positionnement. Il conviendra de rechercher, au cas par cas, si nous sommes en mesure, par notre engagement militaire et notre action diplomatique, de favoriser une solution politique à la crise, si cet engagement est superflu, utile ou contreproductif. Dans ces matières, il y a de la vie de nos soldats, on ne saurait improviser. Je n'irais donc pas plus loin sur le sujet. C'est en situation de responsabilité qu'il conviendra de se forger une opinion et d'arrêter les décisions qui s'imposeront alors. Cependant, à la lumière, je devrais dire dans le clair obscur des opérations en Côte d'Ivoire, au Tchad et récemment en RDC, **un *aggiornamento* de la politique militaire de la France en Afrique me paraît souhaitable.**

La protection est une priorité première mais, dans ce domaine, il faut éviter les surenchères et les confusions. **En dehors de la mission de défense proprement dite, la participation des forces militaires à la sécurité de notre territoire et de nos populations (ce qui inclut la sauvegarde de nos ressortissants à l'étranger) n'est justifiée**

que pour autant qu'il y ait urgence, situation exceptionnelle, ou absence d'autres moyens d'intervention. Le recours aux armées dans une crise intérieure doit donc rester « extraordinaire ». Face aux menaces intentionnelles et aux dangers accidentels, il ne faut pas, sans raison, bouleverser des cadres juridiques pertinents qui opèrent une distinction entre l'action des moyens civils de sécurité et l'utilisation de la force militaire. C'est en particulier vrai en matière de lutte contre le terrorisme. Il est évident que les actions civiles, le rôle de la police, le rôle de la justice, le rôle des services de renseignement, s'imposent avant même que l'on songe à la mobilisation des forces militaires.

Cependant certaines situations ou certains risques majeurs conduisent désormais à devoir envisager l'intervention des armées de façon préalable, précoce et permanente. Du fait de la taille de leurs équipements et de leur organisation, les armées sont appelées à remplir certaines missions de services publics, la permanence de l'action de l'Etat, l'action en urgence de l'Etat. Dans certains cas, il s'agit de missions classiques confiées aux armées, par exemple la surveillance des approches maritimes en l'absence d'une force garde-côtes dans notre pays. Dans d'autre cas, il s'agit de missions nouvelles, par exemple pour neutraliser un aéronef dont la prise de contrôle aurait été effectuée par des terroristes.

Cette nouvelle dimension de l'action des armées en cas de catastrophe ou de péril majeur doit être mieux explorée et investie alors que les armées sont assez réticentes, sauf quand la crise est déclarée, à consommer de façon préventive du potentiel à ces fins.

La problématique de la protection doit être reconsidérée aussi de façon globale en la rattachant à la question de la sécurité pour l'Europe. Elle doit être reconsidérée et étendue au plan européen. Aujourd'hui le territoire de l'Union évolue. Son expansion reporte notre frontière commune vers des zones troublées (au Caucase, aux confins de la Turquie ou au Moyen-Orient). Cela doit nous amener à penser les problématiques de la protection d'une manière nouvelle. Certains types de menaces, comme le terrorisme, montrent qu'au niveau européen il y a nécessité de réfléchir aux modalités de prévention et de riposte commune. Après l'attaque du 11 septembre, les Européens auraient dû prendre à bras le corps la question de la protection de leur espace aérien et maritime. Quelques travaux ont été menés mais rien de concret n'a été entrepris. De la même manière, après l'alerte à l'Anthrax, la mise en réseau de l'ensemble des laboratoires P3 et P4 européens avait été envisagée. Depuis, on n'a pas beaucoup progressé en pratique. En fait, tant que la notion de protection n'est pas complètement intégrée dans le logiciel de la défense européenne on ne progressera pas. Or, pour l'instant, les Européens ne conçoivent ensemble les questions de sécurité que dans le cadre des missions de Petersberg, définies au lendemain de la guerre froide, c'est-à-dire exclusivement dédiées aux actions de projection en faveur du maintien de la paix. Il y a d'abord besoin d'une révolution culturelle dans les esprits européens et la France doit y contribuer parce que l'Union européenne est l'échelle pertinente pour régler la plupart des grands problèmes de sécurité (terrorisme, trafics divers, épidémies, catastrophes naturelles, immigration clandestine...).

Redonner de l'importance à la mission de protection des armées n'implique certainement pas de militariser la fonction de sécurité intérieure mais de mieux coordonner moyens civils et militaires et de durcir certains systèmes de protection. D'autre part, nous devons trouver les articulations efficaces de notre dispositif avec ceux de nos partenaires européens. La plupart des défis de sécurité actuels se moquent en effet des frontières.

La prévention.

Le concept de prévention est un fourre-tout problématique parce que la notion recouvre aussi bien des actions militaires d'accompagnement (missions d'observateurs, de contrôle de désarmement, de déminage, de surveillance de zones) que la logique d'actions préemptives du type frappe d'intimidation ou de destruction de sites dangereux. Il faut faire rendre gorge aux ambiguïtés de cette notion. **La prévention doit évidemment rester une des missions assignées à nos armées mais dans des conditions clarifiées d'un point de vue doctrinal et politique.**

Cette mission qui est souvent conçue comme subalterne ou annexe à **la mission de projection doit être aussi mieux étudiée au plan capacitaire.** La sous-estimation de cette mission est à l'origine d'un mauvais calibrage des efforts et de la répartition des efforts par exemple pour déployer et maintenir des forces de surveillance ou de stabilisation dans la gestion des crises.

D'une façon générale, au-delà de la réflexion de prospective stratégique, ce travail théorique et politique sur les missions des armées sera au cœur du nouveau Livre Blanc. Il doit éclairer les mesures de réaménagement nécessaire de notre modèle d'armée.

-2- Notre modèle d'armée souffre aujourd'hui de tensions récurrentes sur la réalisation des objectifs capacitaires. Il est en grave difficulté financière. Aujourd'hui, quasiment au terme de l'exercice de programmation, on se trouve devant une situation marquée par une impasse financière majeure et un manque de hiérarchisation des priorités en ce qui concerne les programmes.

Alors même que la situation appelle une remise en ordre et qu'il n'y a plus un sou vaillant en caisse, la ministre de la défense annonce presque chaque semaine le lancement d'un nouveau programme. Cela n'est pas sérieux.

Après l'élection présidentielle, des arbitrages seront à rendre en urgence.

Avec un titre d'investissement qui est de l'ordre de 14.7 Milliards d'euros en moyenne sur la programmation, ce qui est, je le concède, un effort financier important, la manière dont la programmation est conduite nous expose à la fois à des décalages de calendriers, à des reports de crédits, à des gels qui s'élèvent grosso modo à 2,5 Milliards d'euros. **Si l'on voulait réaliser le modèle 2015 tel qu'il est conçu, il faudrait non seulement reporter son terme à 2020 mais il manquerait encore par rapport aux échéances de programmation 70 Milliards d'euros au minimum. Il faudrait donc en pratique passer le titre d'investissement de 14-15 milliards, qui est son niveau actuel, à une vingtaine de milliards d'euros chaque année.**

La vérité m'oblige à dire que je ne vois, ni à droite ni à gauche, quiconque assumer cette vertigineuse croissance des crédits consacrés aux équipements militaires. De fait le modèle 2015, miné par une crise financière larvée, est caduc !

Il faut donc remettre l'ouvrage sur le métier. Un nouveau schéma de planification et de programmation s'impose. Il faut, reconsidérer les contrats et les contraintes opérationnels des nos forces. Est-il toujours d'actualité d'envisager le déploiement de 50.000 hommes pour un combat en Europe ? Est-il bien raisonnable de tenir encore ce scénario d'emploi comme une référence structurante sans tenir compte de l'évolution de la donne de sécurité sur le Vieux Continent ? Un parc de 380 avions de combat est-il indispensable alors que, au plus fort de la campagne aérienne au Kosovo, nous n'en avons mobilisé qu'une soixantaine ? N'avons-nous pas, par les coopérations à développer entre Européens, la possibilité de réduire et de mutualiser définitivement certains parcs ?

Il va donc y avoir un travail extrêmement difficile qui devra porter à la fois sur les programmes en cours de développement ou de fabrication et sur le niveau pertinent des cibles. On doit aussi envisager de réformer ou de vendre certains matériels inadaptés à nos besoins ou trop anciens. Certaines chaînes de fabrication devront être stoppées, certains équipements dont les coûts d'entretien sont prohibitifs et viennent plomber les capacités d'acquisition doivent être supprimés. **Il faut veiller à ce que la recherche d'économie ne compromette ni la préparation de l'avenir, régulièrement sacrifiée depuis 5 ans, ni la cohérence opérationnelle des moyens déployés en opération.** L'effort de recherche, les crédits d'études amont et certains crédits de développement doivent être consolidés. Le travail de planification-programmation devra à la fois établir le format pertinent de nos forces et veiller à la concordance dans le temps entre ces formats et les équipements programmés. Dans certains cas pour éviter les impasses, notamment pour les unités projetées, l'acquisition sur étagère ou le « rétrofit » de certains matériels doivent pouvoir être sereinement envisagés.

Vous le comprenez, c'est une tâche difficile qui requiert obstination et volonté si l'on veut ménager trois objectifs pour moi stratégiques : le premier qui est de ne pas affaiblir l'avantage technologique détenu par notre pays, le second, au moins aussi important étant donné nos engagements extérieurs, qui est de ne pas dégrader la cohérence opérationnelle de nos forces et d'améliorer la disponibilité de certains matériels, le troisième qui est de contribuer à l'autonomie des capacités stratégiques de l'Europe.

A cet égard, il faut avoir conscience que notre pays est sans doute le seul avec le Royaume-Uni, et dans une moindre mesure l'Allemagne et partiellement l'Italie et l'Espagne, à être encore en mesure de financer les capacités stratégiques de l'Europe. Or, cet enjeu est décisif.

C'est la clef de l'autonomie politique des Européens, c'est la condition du maintien d'une base technologique et industrielle dans nos pays. Nous devons donc avoir en tête que si la France n'est pas le pourvoyeur des grands équipements stratégiques européens avec le Royaume-Uni et quelques autres, c'en est fait de la dimension stratégique européenne. Nous aurons donné raison à nos amis américains : à eux de faire la cuisine et nous la vaisselle en payant les pots cassés.

Dès lors qu'un certain nombre de programmes ont été lancés, alors même que nous n'avons pas l'argent dans nos caisses, cela signifie, si nous voulons maintenir les trois objectifs que j'indiquais plus haut qu'il va y avoir un travail très pointu sur les commandes de grands équipements militaires. Ceux commandés au siècle dernier et dont on ne voit pas le bout et ceux lancés récemment. D'autant que 5 ou 6 programmes consomment aujourd'hui pratiquement l'intégralité de l'enveloppe accordée aux grands équipements. Trois programmes de la Marine ont été conclus récemment (le second porte-avion, les sous-marins Barracuda et les FREMM). Est-ce raisonnable ? Certes, la justification de chacun de ces programmes pris individuellement est incontestable mais pas la précipitation. Il va bien falloir faire entrer le pied dans la chaussure. C'est-à-dire réduire les cibles et rééchelonner les calendriers. Vous êtes tous des spécialistes, vous savez ce que cela signifie si l'on veut mettre à plat rationnellement la programmation militaire.

J'ai eu l'occasion depuis 1990 de participer à l'élaboration de plusieurs exercices de programmation soit au Ministère de la Défense soit à Matignon. **Cet exercice, pour être sérieusement mené (ce qui n'a pas été le cas en 2002 dans la phase de préparation de la LPM actuelle) exige de faire vraiment dialoguer les états-majors, la DGA et les industriels. De surcroît, je suis persuadé que nous ne pouvons bâtir la prochaine LPM sans une mise en perspective européenne ce qui implique aussi qu'on prenne le temps de discuter de nos acquisitions avec nos partenaires,** à la fois pour mieux assurer la définition de notre besoin et pour éviter l'annonce inopinée et dévastatrice de « mauvaises surprises » sur les programmes en coopération. Ce travail de programmation nécessitera un certain nombre de mois. Il faut donc vraisemblablement considérer l'année 2007 comme une année intermédiaire ou de transition et envisager le dépôt et l'adoption d'une nouvelle LPM en 2008.

La gageure est de toute façon très importante. **Le travail de programmation militaire sera très difficile alors même que nous avons d'ores et déjà donné l'indication que les moyens budgétaires seraient maintenus à la défense.**

-3- La dimension européenne de notre défense commande déjà peu ou prou notre modèle d'armée.

En matière de programmation, je l'évoquais à l'instant, la rationalisation de notre appareil de défense, dépend de ce que nous ambitionnons d'être capables de faire ensemble. De même, des économies sont réalisables sur notre modèle si l'on tient compte de mutualisations de moyens qui collectivement sont satisfaisants dans certains créneaux : le parc d'avions de combat des Européens est ainsi très largement suffisant, il est même surabondant. De la même manière, pour les capacités navales de moyens et petits gabarits, il n'y a pas de trous dans la panoplie européenne. Le nombre de frégates détenues par le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, la France, les Pays-bas est plus qu'important. Je ne parle même pas des chars de combat. Dans le même temps, certaines priorités sont systématiquement massacrées, par exemple le spatial ou les hélicoptères, avec ce paradoxe que ces deux domaines sont parmi les plus européens tant au plan industriel que des programmes. En fait, l'europeanisation des programmes est encore vécue comme un choix de « défausse » politique (spatial) ou comme un choix dicté par la pénurie budgétaire (cf les heurts du programme NH90 réalisé par Eurocopter autour de 12 nations commanditaires). Les programmes européens sont d'ailleurs les premiers à « trinquer » en cas de réduction des crédits. Il faut changer cette mentalité et ces pratiques. Nous, Français ne sommes jamais les bons élèves de la classe européenne. Nous sommes les premiers à enfreindre des disciplines que nous demandons à nos partenaires de respecter. **Il faut revivifier l'esprit et l'ambition de la politique européenne de défense.**

Une relance de l'Europe de la défense s'impose. Mais pour cela, il faut regarder la vérité en face. De manière récurrente la défense européenne bute sur deux obstacles : celui de la souveraineté des Etats-membres et celui de leurs rapports névrotiques à l'Amérique. En clair, les Etats européens ne parviennent pas à se sortir de deux dilemmes : comment concilier l'émergence d'une Europe stratégique et politique avec le maintien d'une Alliance atlantique dominée par les Etats-Unis ; comment conjuguer l'édification d'une puissance européenne et le cadre maintenu des souverainetés nationales ?

Le bon sens indique dans l'un et l'autre cas la voie à suivre : celle de l'Europe. Une Europe forte est la condition *sine qua non* d'une relation transatlantique équilibrée, harmonieuse donc durable. Pour dépasser nos contradictions face aux Etats-Unis, il faut donc accepter de grandir. Une Europe plus unie, plus cohérente, responsable, s'impose face aux défis de la mondialisation qui sapent le crédit des Etats-Nations incapables de les relever seuls. Pour les Européens, l'intégration ne signifie pas moins mais, au contraire, plus de souveraineté.

C'est vrai en particulier en matière de défense. La résistance au progrès, trop de querelles, de vieilles passions rendent cependant bien hypothétique qu'on parvienne à vider d'abord et d'un coup toutes les controverses théologiques sur l'Europe de la défense. On les réglera donc en chemin. Si nous voulons avancer vers le but, celui d'une défense européenne autonome, il faut, comme à St Malo, ne considérer que ce qui nous rapproche et ce qui est concrètement possible à partir d'un constat lucide de la situation.

La problématique du transfert de souveraineté et la problématique atlantique minent la question de l'Europe de la défense depuis qu'elle a été portée sur les fonds baptismaux. Je pense qu'il faut savoir oublier cette double difficulté. Cela ne veut pas dire qu'il faut l'ignorer intellectuellement mais pour avoir négocié, notamment, Saint-Malo, je sais bien que si nous avions posé en tas, au milieu de la table, devant nos amis britanniques toutes les questions qui fâchent, nous n'aurions pas été bien loin. Nous savions, au moment de cette négociation, que la problématique stratégique britannique et la problématique stratégique française divergeaient dans le lointain mais que cela n'empêchait pas qu'une première étape soit franchie. Il y avait le problème de la guerre au Kosovo qui se profilait, Britanniques et Français nous souhaitions être mieux en mesure de gérer les choses qu'en Bosnie. Ce qui fut très surprenant sur le premier résultat de Saint Malo, c'est que tout d'un coup une dynamique avait été créée, qui, à travers les accords de Cologne, d'Helsinki et le traité de Nice, a donnée à la défense européenne un élan soudain et des résultats qu'on n'imaginait pas aussi consistants et rapides. L'effet positif des discussions entre Français et Britanniques a débouché sur un accord global européen global. **Il faut quelque fois savoir mettre de côté des**

divergences pourtant fondamentales si l'on veut progresser vers un but commun. Cette méthode est la bonne. J'espère que les nouvelles équipes qui vont s'installer au pouvoir à Londres et Paris y reviendront.

Il faut bien reconnaître aujourd'hui que l'Europe de la défense connaît une panne et que cette panne est grave. Il y a une panne institutionnelle après l'échec du traité constitutionnel ; il y a une panne politique du fait des divisions qui n'ont pas été surmontées après la déchirure sur l'Irak ; il y a une panne militaire que l'on constate dans l'affaiblissement de tous les objectifs militaires et opérationnels concrets qui avaient été assignés à l'UE dans les accords de Laeken.

Il suffit de voir quelles difficultés durent être surmontées pour déployer à peine 3000 hommes en République démocratique du Congo. On peut mesurer combien l'objectif de réaliser une force autonome de 60.000 hommes est désormais perdu de vue. **Aujourd'hui, si l'Union dispose d'une force de plus de 60.000 hommes c'est une force virtuelle constituée de soldats de papier. Il est en pratique totalement inenvisageable de projeter, au-delà de 2.000 à 3.000 hommes, un détachement européen d'une certaine envergure.**

Alors que pratiquement partout les crédits militaires des pays de l'Union continuent de décroître, les Européens dépensent collectivement mal et beaucoup pour leur défense – environ 170 milliards d'euros. **Non seulement l'Europe continue sur la voie d'un désarmement structurel mais elle paie au prix fort sa division.**

Les armées européennes sont redondantes, pléthoriques (2 millions de soldats sous les drapeaux contre 1,5 aux Etats-Unis) et pour la plupart médiocrement outillées. Isolément, pour celles qui peuvent encore y prétendre mais aussi ensemble, leurs capacités à manœuvrer et leurs performances à l'emploi sont limitées. Rendre les défenses européennes plus efficaces est une nécessité. Il faut à la fois rationaliser les moyens existants en supprimant des doublons et remettre à niveau certaines capacités indispensables à l'autonomie des décisions et des actions de l'Union. Les carences sont évidentes dans de nombreux domaines : l'espace, le renseignement, le commandement stratégique, les capacités de frappe dans la profondeur, les moyens de transport militaire.

L'Europe de la défense connaît aussi une panne industrielle alors que des restructurations sont nécessaires dans le domaine de l'armement terrestre, dans le domaine naval, dans celui des moteurs si l'on veut faire face à la concurrence internationale de plus en plus vive. La compétition avec les Etats-Unis est bien connue mais il faut s'attendre à affronter, dans les dix prochaines années de nouveaux acteurs à l'exportation. Si les Européens ne réunissent pas leurs moyens, ne rationalisent pas leurs chaînes de production, d'une part on ne résoudra pas le problème du coût de développement et de fabrication de nos acquisitions, d'autre part, pour les exportations, nous serons affaiblis en terme de compétitivité internationale.

Ce sombre tableau doit nous inciter à remettre la priorité européenne sur le devant de la scène. Pour y parvenir, il faut être très pragmatique et prendre toutes les initiatives concrètes possibles. Cependant, cette relance, étant donné l'état dégradé aujourd'hui de la situation, aura forcément des résultats limités et embryonnaires (comme l'opération au Congo ou la mise en œuvre de l'Agence Européenne de défense) sans une forte initiative politique.

La problématique européenne est la problématique dominante du prochain quinquennat, notamment dans le domaine de la défense.

Après le déraillement du traité constitutionnel européen, la relance de la politique européenne de défense requiert un cadre juridique adapté. Un mini-traité écrit, selon la formule de ses promoteurs, « au ciseau et non pas au stylo » présente le risque d'aboutir à un texte sans consistance, tirant définitivement l'Europe politique vers le bas. Une nouvelle mouture du traité en cours de ratification n'est sans doute pas pour demain. C'est pourquoi je propose l'idée d'un accord particulier sur les questions de défense, **d'un Schengen militaire.**

Je plaide pour un traité consacré à la défense européenne. D'abord j'y vois un premier intérêt : comme c'est un traité qui sera technique, la question de l'obligation de passer par le référendum pourrait être réappréciée. En second lieu, ce traité reprendrait des points qui ne sont pas conflictuels. Le premier, mais je pense qu'il est important, c'est évidemment celui de la clause de défense mutuelle et de solidarité face au terrorisme. On ne peut pas envisager de construire une Europe politique si les pays qui la constituent et qui prétendent avoir une identité de destin ne se reconnaissent pas mutuellement une garanties face à une agression, c'est le socle de base. Je pense qu'il faudrait ensuite consolider les structures institutionnelles qui d'ailleurs, dans l'état actuel du droit, existent et peuvent survivre mais ce serait symboliquement les renforcer. Troisièmement, c'est d'essayer dans ce traité de faire évoluer l'approche inter-pilier qui aujourd'hui n'existe pas et que justement le projet constitutionnel avait tenté d'introduire. Or, cette approche inter-pilier est décisive pour les interventions des Européens qui, justement, mettent en avant leur capacité à bien « tricoter » entre eux les aspects civils et militaires de gestion des crises. Le quatrième point serait la récupération de la clause de coopération structurée ou renforcée alors que le traité de Nice l'interdit.

Dans un traité ad hoc, il s'agirait donc de reprendre la plupart des progrès d'ores et déjà enregistrés lors de la conférence intergouvernementale : la clause de garantie mutuelle en cas d'agression, la consolidation des organes de la PESD, l'approche inter-piliers et le principe des coopérations structurées dans le domaine militaire. Ce traité, ouvert à tous, serait conçu comme un extrait du traité constitutionnel pour les Etats qui ont déjà ratifié ce texte ou comme un développement particulier des traités d'Amsterdam et de Nice pour les autres. Etant donné son caractère a priori consensuel, il pourrait être soumis rapidement partout à ratification parlementaire. En cas d'accord global, les Etats qui le souhaitent pourraient dans le cadre d'une coopération structurée aller plus loin dans l'intégration de leurs forces militaires. En cas de désaccord à 27, les dispositions de ce traité sur la défense

pourraient, comme dans le cas de l'Euro ou de l'accord de Schengen, être mises en œuvre par un groupe d'Etats pionniers. Un tel accord particulier sur la défense peut être un formidable levier pour sortir l'Europe politique de l'ornière.

Les Européens ne peuvent assurer leur protection, rééquilibrer leurs positions avec les Etats-Unis, défendre leurs valeurs démocratiques de liberté, de laïcité et de tolérance sans construire une Union politique plus solide et intégrer en urgence leurs moyens militaires disparates. Ce sera pour l'Union européenne le grand chantier des quinze prochaines années ou le cimetière du modèle qu'elle prétend incarner.

Qui pouvait prédire, au moment de la guerre du Golfe il y a douze ans, l'ampleur du choc qui ferait bouger nos armées ? La première réforme de défense de la cinquième République, réalisée entre 1958 à 1972, était une réforme endogène, marquée par un trouble des institutions, les problèmes de la décolonisation. La seconde, celle que nous avons connue après la guerre du Golfe depuis 1991 est liée à des facteurs exogènes, l'évolution du contexte international. Notre défense s'est mise en mouvement. Elle est sortie de son pré carré, de la logique du sanctuaire et de l'indépendance nationale. Notre doctrine a fortement évolué. Nos armées ont été profondément réformées. Mais nul n'imaginait, au sortir de la guerre froide, que l'Europe serait ainsi précipitée en ordre dispersé dans autant de conflits lointains. Qui pouvait prévoir une telle dégradation du climat international au Proche et au Moyen-Orient ? Qui pouvait prévoir la réalisation aussi rapide de la menace de la prolifération alors seulement pronostiquée comme virtuelle ? Qui pouvait envisager le changement de perception de notre sécurité, après le 11 septembre, les attentats de Madrid et Londres ? Et qui pouvait prévoir que l'Europe, qui semblait être à portée de main, continuerait à différer sans cesse sa promesse d'un futur commun ?

Je reviens donc à mon introduction, l'élection présidentielle est décisive pour notre pays en tant que Nation. Celle-ci se situe à un moment crucial pour l'avenir de notre pays, dans un contexte international qui est un contexte troublé et alors que la France a besoin d'un rétablissement sur la scène européenne. Elle est aussi décisive en ce qui concerne les options et les arbitrages futurs pour notre défense.

Le temps qui m'est imparti est largement dépassé aussi ai-je laissé de côté certaines questions, celles de la condition militaire ou des réformes institutionnelles sur lesquelles on pourra revenir dans les réponses aux questions. Je vous remercie de votre attention.

Nicolas PILLIET

Quelque chose me dit que, contrairement à d'habitude, je ne vais pas avoir trop de problèmes à lancer le débat, je vais vous demander simplement d'avoir la gentillesse de faire court de façon à ce que le plus grand nombre de personnes possibles puissent parler.

Alexandre JEVAKHOFF, Conseiller du Ministre de la Défense

Je n'ai pas vraiment de questions à vous poser mais juste quelques commentaires d'actualité à faire.

Quand j'entends Monsieur Gautier, dont je reconnais qu'il manie fort bien les concepts, faire de l'analyse financière, je suis obligé de dire que tous ses chiffres sont faux. Les investissements ne sont pas de 14,7 Milliards mais de 16 Milliards d'euros. Le report n'est pas de 2,5 Milliards mais de un Milliard d'euros. Le parc d'avions n'est pas de 400 appareils, il est inférieur à 300, etc. C'est bien de faire de la polémique en période électorale de la part de quelqu'un qui a fait baisser le budget de la défense mais il faut rester dans le domaine du réel !

L'Europe de la Défense ne se fait pas toute seule. Il y a une apparente force européenne tant dans les œuvres que dans les budgets mais il y a des problèmes nationaux. Il faut proposer une solution institutionnelle. Le traité constitutionnel de défense ne résout rien car le problème c'est que la défense est tout sauf technique. J'ai donc du mal à comprendre ce que vous proposez.

On est au cœur de la souveraineté d'un pays, au cœur des intérêts de chaque nation, c'est pour cela qu'il faut fournir un effort considérable pour progresser. Voilà quelques commentaires pour donner à cette réunion du piquant.

Louis GAUTIER

Je vous remercie. Les chiffres : 14.7 Milliards, c'est une moyenne sur la période de programmation et 2.5 Milliards c'est une estimation de cumul, 380 avions c'est aéronaval et armée de l'air comprises.

A propos des crédits d'équipement, sur 61 grands programmes d'équipement, il est de fait que six d'entre eux consomment pratiquement 50% des ces crédits. Si je reprends le point moyen de 14.7 milliards, sur l'exécution de la programmation actuelle – et en mettant à part la dissuasion - il y a à peu près 6 à 7 Milliards pour les équipements (3 Milliards pour la dissuasion) et ensuite les infrastructures. Vous avez donc à peu près 7 Milliards sur ces grands équipements et je ne crois pas me tromper en disant que les 6 programmes que j'ai cités doivent absorber 3 Milliards d'Euros. C'est pour cela d'ailleurs, afin de remettre bien en mémoire tous ces chiffres, que je pense qu'après 2007, je

serai amené à regarder ici ou là un exercice de programmation avec les bons chiffres et que c'est d'ailleurs sur ce bilan, communiqué à la représentation nationale, qu'il faudra travailler avec les vrais chiffres en main.

Il ne s'agissait pas de mon point de vue de polémiquer. Il s'agissait de donner des ordres de grandeur et donc mon raisonnement n'est pas déstabilisé s'il y a 100 ou 200 Millions d'Euros en plus ou en moins quant aux crédits qui sont affectés à ces six grands programmes. C'est une donnée de fait. On connaît bien évidemment ces contraintes, la rigidité de la programmation et les nouveaux programmes qui ont été annoncés rajoutent à cette rigidité du modèle. Si on veut trouver des marges de manœuvre, il faudra effectivement revoir la copie.

Sur les aspects européens, il serait particulièrement inconséquent de ne pas saluer tous les progrès de la défense européenne, je pense que le consensus a l'inconvénient d'amortir, d'endormir la discussion. Je ne suis pas favorable au fait qu'on encense systématiquement le consensus sur la défense nationale mais je pense en revanche que ces questions ne doivent pas être des questions de polémique, de division systématique.

Je me réjouis plutôt, ayant été heureusement mêlé à des évolutions favorables de l'Europe de la défense - que ce soit après Maastricht, après Saint-Malo, après La Rochelle- de voir que cet effort qui est une constante de la politique française soit poursuivi dans des périodes d'alternance. Je me joins au cœur de tous ceux qui ont salué les progrès de l'Europe de la défense quelles que soient les équipes qui l'ont faite progresser sur ce chemin, ce qui me paraît être une ambition collective nécessaire et importante. Je pense quand même qu'on est là dans une situation qui implique, si on veut aller plus loin, de réaliser complètement ce qui a été déjà engagé et je vois qu'il y a un fléchissement par rapport aux ambitions qui avaient été affichées. Il y a une nécessité de reprendre dans ce domaine la discussion avec nos partenaires pour dire que ce que nous avons prévu c'était d'être capables de déployer une force de 60.000 hommes, que nous en sommes incapables aujourd'hui et qu'il faut redonner du crédit à cet objectif. Si on veut franchir un certain nombre d'étapes, il y a besoin d'une relance politique.

Alain COLDEFY, Conseiller Défense de EADS - DS

Je voudrais revenir sur la relance de l'Europe de la défense et sur l'allusion à peine voilée que tu as faite au Royaume-Uni, le seul pays qui partage avec nous la vision de la stratégie. Il me semble nécessaire de relancer avec ce partenaire les bases de la construction européenne. Le seul problème, c'est que le mot Europe n'existe pas en Anglais. Quelles sont les perspectives et comment s'articuler avec le partenaire allemand si on veut faire progresser cette Europe de la défense ?

Louis GAUTIER

Je me réserve une marge pour la négociation, à ce stade, nécessairement officieuse. En plus de cela, l'équipe britannique n'est pas aujourd'hui stabilisée donc c'est difficile de savoir avec qui on devra prendre langue. Je pense que ce sera déterminant de voir la posture adoptée par la nouvelle équipe qui doit accéder aux responsabilités en Grande Bretagne au mois de juillet. L'expérience iraquienne est quand même méditée, notamment dans le rang des travaillistes. Deuxièmement, ils ont eux aussi à faire un certain nombre de réflexions stratégiques en matière de défense. Ne parlons pas de la dissuasion sur laquelle des négociations sont possibles, il y en a eues, même si elles sont particulièrement difficiles.

Il y a un intérêt incontestable du côté britannique. Je sais que s'est tenue il y a quelques temps à l'initiative de l'IRIS et de la DAS à Londres une réunion de réflexion intitulée « pour un St Malo bis » et qui a montré de part et d'autre le souhait d'une relance du processus. Je pense qu'avec les britanniques on ne peut avancer que sur des données très pragmatiques et très concrètes. Je pense qu'ils sont soucieux des réaliser les objectifs tels qu'ils avaient été fixés à Saint Malo et qu'ils perçoivent bien qu'il y a aujourd'hui une dégradation. Sur un certain nombre d'équipements, ils sont demandeurs de plus de discussion mais je n'ai pas la clef de la négociation.

Tout le monde est quand même à la recherche de la solution qui permettra de remettre sur les rails le train du traité européen. Il n'y a aucune solution, parmi celles que j'ai cité aujourd'hui, qui n'est à priori récurée.

Avec les allemands, c'est profondément différent parce que la relation est quand même moins bonne qu'elle n'a été à un certain moment et que la priorité donnée à la défense est très relativisée. Des tensions sont perceptibles sur toute une série de sujets. Pourtant les engagements ou les solidarités existent sur le plan industriel et sur certains projets que nous avons en commun. En dépit de tous ces aléas, la relation franco-allemande est structurante pour l'Europe.

Donc, j'ai bon espoir de faire repartir cette discussion. Je pense qu'il faut ménager une part de diplomatie discrète. D'abord les hommes et les équipes auront besoin de se connaître, de se reconnaître mais je suis tellement convaincu que sur les secteur de la défense aucun de nos pays européens isolément n'est capable aujourd'hui de tout faire seul, que soit les Français, soit les Allemands, soit les Britanniques, chacun dans sa culture, nous serons amenés à reformuler notre rapport aux Etats-Unis et à l'Alliance Atlantique. Cette reformulation sera inspirée par une culture, des concepts différents et cette reformulation trouvera le maximum d'éléments de langage communs.

Je pense enfin que c'est le dernier grand domaine de transfert des compétences vers l'Union Européenne, qu'aujourd'hui les choses existent. Il s'agit d'élargir une voie et on a bien vu comment dans certaines politiques (par exemple le fond monétaire européen) il a fallu du temps pour aboutir. Mais ce sont des horizons qui sont stratégiques pour un décideur. Le décideur doit se dire que ce dossier est porté à l'horizon d'une génération, sur vingt cinq ou trente ans. Il y a l'horizon et il y a la dimension. Il ne faut pas se tromper sur la dimension que nous donnons à la

politique européenne de défense. Il y a des enjeux tout à fait stratégiques qui boucleront définitivement les perspectives de ce qu'on pourra faire ensemble.

C'est pour cela que les responsables politiques doivent être particulièrement vigilants. Les accords, la manière selon laquelle on procède, sont des choses presque accessoires. En revanche on voit bien qu'aujourd'hui l'absence de dynamique européenne fait que la dynamique est du côté de l'OTAN et que, au travers cette dynamique, ce qui fonctionne c'est l'élargissement de la dimension "otanienne" au détriment de la dimension européenne (que ce soit dans le champ géographique, que ce soit dans le champ des compétences ou dans la réalisation de moyens communs). Là, il faut être particulièrement vigilant et c'est pour cela qu'il faut recréer de la dynamique même si on n'arrive pas tout de suite à loger dans la problématique européenne tout ce qu'on voudrait y voir figurer.

Serons-nous capables ou non de doter de capacités stratégiques l'Union Européenne ? Cela est tout à fait essentiel. Dans la période actuelle, il faut faire feu de tout bois. La relance politique doit pouvoir s'appuyer sur des projets concrets même limités mais l'on doit être très vigilants sur les objectifs à long terme et éviter de restreindre la dimension future de l'Europe de la défense.

Olivier DARRASON, Président de la CEIS

Je pense que tout ce que vous évoquez à propos de la problématique européenne est fondamental. Je voulais vous demander s'il n'y a pas une certaine contradiction entre le fait de dire qu'il va falloir revoir un certain nombre de programmes industriels qui sont en cours et ceux qui sont annoncés comme irréversibles, pour reprendre les termes qui ont été utilisés, qu'on appelle une coopération européenne industrielle alors que sur un certain nombre de programmes on serait amené à revoir le périmètre financier. Est-ce qu'on ne casse pas là la réalité européenne parce que la dynamique industrielle, elle, est en cours même si elle connaît beaucoup de difficultés dans certaines entreprises ? Certains européens, sur des domaines qui sont fondamentaux pour l'Europe de la défense, ont fait des choix qui sont très contradictoires, et ce au moment où intervient le choix pour des programmes américains où certaines entreprises font le choix de se tourner vers les Etats-Unis.

Louis GAUTIER

Je crois que vous avez entièrement raison. C'est pour cela que je vous dis qu'un des premiers soucis du travail de programmation ce sera de revoir la copie des programmes avec nos partenaires européens pour éviter le fait accompli pour ne pas les mettre devant l'annonce de mauvaises surprises comme on l'a fait à plusieurs reprises, ce qui est tout à fait dévastateur.

On a connu cela dans un certain nombre de domaines. Je déjeunais avec l'ambassadeur britannique il y a deux semaines et il m'a interrogé sur certaines problématiques d'équipement donc je n'improvise pas sur ces sujets des équipements, on n'improvise pas en direct des choix qui, je pense, doivent être travaillés. Ce que j'ai voulu exposer devant vous c'est la difficulté d'exercer ces choix. C'est un exercice qui est toujours difficile mais il me semble qu'il sera particulièrement difficile pour les années après 2007. Après la Guerre du Golfe, nous avons procédé à tous nos choix en « national », de façon unilatérale. On a signifié ensuite ceux-ci à nos partenaires. Je pense que ce n'est pas la bonne méthode. C'était une méthode critiquable mais possible parce qu'il y avait moins de programmes européens qu'aujourd'hui. Tout le monde sait bien que dans les années 80, début années 90, il y avait moins de programmes européens qu'il y en avait dans le cycle antérieur, celui des années 70. On est aujourd'hui dans un cycle où la pompe a été réamorcée sur un certain nombre de programmes européens depuis 2000. Donc ne recommençons pas les erreurs qu'on a commises dans le passé. Mais je pense que du coup, cela va être un exercice plus difficile à articuler. Si on pouvait parvenir à ce que les Européens, au-delà du concept stratégique écrit par Solana, se livrent au départ comme un exercice à blanc, sans contraintes, sans engagements préalables, mais eux-mêmes, à un premier travail, une première ébauche de ce que serait un livre blanc européen articulé à la définition de grandes capacités structurantes, ce serait un exercice profitable et très intéressant. On peut dire : faisons ce travail, on le fera avec des fonctionnaires. Cela n'engagera pas les politiques. Réunissons-nous et essayons de voir (il y a le concept stratégique, le travail que a fait l'institut des Etudes européennes sur les menaces) et livrons-nous à un exercice en chambre, à blanc et puis voyons ce que ça donne. Cela d'une certaine manière aurait l'intérêt d'amener les Etats à réagir, y compris par rapport à leur propre programmation. L'intérêt à terme serait d'aboutir à des articulations pour les programmations nationales et à un grand exercice de planification européen. En tout cas, même si on ne parvient pas - mais je ne vois pas pourquoi on n'y parviendrait pas si on le définit comme un exercice à blanc - à enclencher un exercice de ce type au niveau des européens, nous devons nous astreindre à une discipline qui implique qu'on se concerte avec les Européens sur une partie de la programmation et notamment celle qui porte sur les équipements que nous avons définis et que nous avons en commun.

Jean LEMIERE, Député de la Manche

Sur la possibilité de faire face aux programmations actuelles compte tenu de budgets restreints, c'est une affirmation que vous faites. A partir de ce postulat vous remettez en cause, même si vous en constatez la nécessité des programmes comme Barracuda ou FREMM ou PA2. Est-ce parce que vous n'avez pas envie de financer ou est-ce que effectivement il y a des impossibilités financières à assurer les financements de ces gros programmes ? Mais le

budget de la nation est un budget global. Moi je suis de la vieille tradition gaulliste. Nous avons des priorités et la priorité de la défense c'est la priorité majeure. Ce que je vous dis n'est pas polémique mais je voudrais savoir si derrière ce postulat on ne pourra pas financer ou on ne veut pas financer et si vous ne nous préparez pas une utilisation d'une partie du budget d'équipement de la défense pour faire autre chose et revenir ainsi à cette pratique de la variable d'ajustement en vigueur entre 1997 et 2002 ?

Louis GAUTIER

Non, là je suis très clair. Je pense que cela a été déjà dit dans la pré-campagne à l'intérieur de notre parti. Il y aura un maintien des crédits budgétaires consacrés à la défense et le budget de la défense ne peut pas être une variable d'ajustement. Mais ce que nous disons, c'est qu'on ne peut pas réaliser le modèle actuel. Le modèle 2015 est de facto périmé dans la mesure où, pour le réaliser, en fonction de ce qui est programmé et livré aujourd'hui, il faudrait repousser son échéance à 2020 et ajouter à l'enveloppe globale de programmation 70 Milliard d'euros.

Je ne pense pas, vu l'état des finances publiques, que ce sursaut qui impliquerait d'accroître de 5 Milliard d'euros par an le bon vieux titre V du ministère de la défense soit possible.

Il y a quand même une différence entre dire qu'il y a un maintien des crédits budgétaires et dans ce cadre il faut évidemment revoir la copie, rationaliser les commandes, et de dire qu'on ne veut pas financer : on veut financer, mais on veut financer un modèle viable. Or le modèle tel qu'il est aujourd'hui, d'une part, n'est pas viable pour des raisons financières, d'autre part, n'est pas viable en raison des projections en termes de capacité. Il n'exprime donc pas la réalité physico-financière du modèle d'armée d'aujourd'hui. Vous me citez trois programmes qui sont tout à fait importants, Barracuda, FREMM et porte-avions mais qui vu les réaménagements de cibles et de calendrier ne correspondent pas au modèle 2015 dans sa version initiale. Je pourrais reprendre pour d'autres programmes exactement la même démonstration sur les cibles théoriques initiales ou sur les calendriers de réalisation de livraison de ces moyens. Je pense que de toutes les façons, que ce soit la droite ou la gauche qui remporte les élections, il y aura la nécessité de revoir la copie. Nous, ce que nous disons c'est que ce n'est pas pour des raisons d'atrophie ou de limitation des moyens budgétaires sur la défense qu'il faut revoir ce modèle mais parce qu'il ne correspond plus à la réalité du schéma de planification, qu'il est désadapté. Si on veut remettre les choses d'aplomb, il y a une logique à la fois intellectuelle et politique, un livre blanc, un modèle, une programmation. C'est d'une simplicité biblique et je ne crois pas que ce soit des propositions qu'aurait désavouées le Général De Gaulle qui est à l'origine de la mise en œuvre au Ministère de la Défense des premières lois de programme.